



A l'attention du Directeur Général de France travail

Paris, le 24 juin 2024

*Lettre ouverte*

Monsieur le Directeur Général,

Ce lundi 24 juin 2024 devait se tenir une séance de négociation sur les salaires au sein de France travail qui a été annulée in extremis jeudi dernier.

Pour les salariés que nous représentons cette situation est pour le moins incompréhensible, voire inacceptable au regard de l'engagement qui est le leur au quotidien au service des demandeurs d'emploi et des entreprises dans un contexte de transformation nécessitant une adaptation permanente.

Le pouvoir d'achat des agents de France travail n'a cessé de baisser avec une accentuation depuis le début de période inflationniste en 2020 et ce malgré les augmentations générales de 2022 et 2023.

Aujourd'hui les deux premiers échelons de la CCN sont en-dessous du SMIC et le troisième échelon n'est qu'à 3,25% au-dessus du SMIC, alors qu'il y a 12 ans Pôle emploi recrutait à un salaire 19% au-dessus du SMIC.

Dans cette situation, l'année 2024 ne peut pas être une année blanche !

Les organisations syndicales, dans leur ensemble, sont indignées par ce mépris pour tous ceux qui font France Travail chaque jour. Nous ne pouvons nous contenter de vagues promesses, nous avons exigé du concret et des propositions chiffrées.

Pour donner suite à l'annulation de la réunion, nous vous fixons un ultimatum au 30 juin afin d'obtenir des engagements clairs et fermes. En l'absence de mesures concrètes avant cette date, nous craignons une démotivation généralisée des salariés, déjà épuisés et désillusionnés. Des actions collectives pourraient être envisagées si nos demandes ne sont pas prises en compte d'ici là.

La décision vous appartient désormais pour maintenir la motivation et l'engagement des équipes, il est impératif que vous preniez en compte les revendications légitimes des salariés avant le 30 juin.

*Les délégués syndicaux centraux*

*Copie aux salariés de France travail*

*Copie à la Presse*